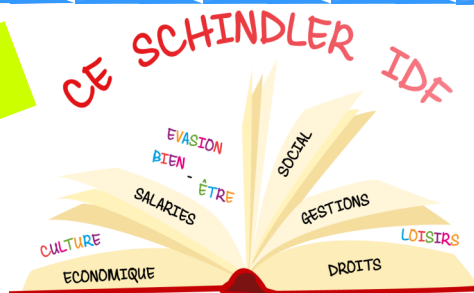


Bulletin 101



SCHINDLER ILE DE FRANCE

21 bis, rue Aristide Briand - BP 38

92174 VANVES CEDEX

Tél : 01 40 95 20 05

Fax : 01 40 95 20 09

SOMMAIRE

P 2/3: ÉDITO

P 4 : SITE INTERNET

P 5 : SPEED PARK

P 6/8: PASS ANNUELS DISNEY

P 9: MUSEE DE L'HOMME

P 10/11 : JARDIN DES PLANTES

P12 : CINEMA

P13: Musée GREVIN

P14: NOUVEAU Salarié(e)s

P15/19: SPECTACLES/CONCERTS

P20: EVENEMENTS SPORTIFS

P21: INSCRIPTIONS BILLETTERIE

P22: BILLETTERIE DISNEY

P23: MUSEE DU PARFUM

Comment le Medef prépare la réforme Macron des retraites en s'attaquant aux cadres

Le 17 novembre 2017, s'est tenue la dernière séance de négociation sur la fusion en un seul régime de retraite complémentaire des régimes AGIRC (cadres) et ARRCO, fusion prévue par l'accord du 30 octobre 2015 que la CGT n'a pas signé.

Les régimes ARRCO et AGIRC vont disparaître le 1er janvier 2019 pour être remplacés par un nouveau régime unique complémentaire.

En gelant définitivement les ressources financières de ce nouveau régime, le Medef veut imposer la baisse généralisée des retraites, comme en Grèce ...

Le document soumis à la signature des organisations syndicales par le patronat (80 pages) reprend l'intégralité des dispositions antérieures et des accords successifs de l'AGIRC et de l'ARRCO.

Il reprend en particulier les dispositions profondément régressives de l'accord d'octobre 2015 :

- ▶ baisse de la pension de **10%**, **pendant 3 ans**, si un salarié ne recule pas son âge de départ sans décote d'un an, ce qui anticipe un éventuel recul de l'âge de départ en retraite de **62 à 63 ans** ;
- ▶ recul de la date de revalorisation des retraites du 1er avril au 1er novembre ;
- ▶ **à partir du 1er janvier 2019**, plus d'acquisition de nouveaux droits pour la garantie minimale de points des cadres ;
- ▶ revalorisation de la valeur d'achat et de la valeur de service du point tenant compte d'un facteur de soutenabilité financière qui n'exclut plus une baisse de la valeur de service donc des retraites, ce qui va au-delà des dispositions de l'accord d'octobre 2015 ;
- ▶ mise en place d'un pilotage semi-automatique du régime, avec une négociation tous les 4 ans sur les paramètres et une réduction du pouvoir de décision du Conseil d'administration.

La transformation de la cotisation AGFF en cotisation ordinaire et la disparition de l'association AGFF est un des rares points positifs de cet accord. Cette cotisation pour le financement des départs **entre 60/62 ans et 65/67 ans** faisait l'objet d'un chantage permanent de la part du Medef, **en menaçant de supprimer le financement des départs avant 65 ans**.

La négociation de novembre 2017 n'est pas seulement le dernier acte de l'accord d'octobre 2015, il est aussi le premier acte de la future réforme des retraites prévue par M. Macron pour 2018.

Le candidat à la présidence de la République prévoyait ce printemps de mettre en place un pilotage financier du système de retraite faisant du niveau des retraites et pas du niveau des ressources la principale variable d'ajustement, à l'image du système suédois.

Les propositions du Medef pour le régime unifié AGIRC-ARRCO sont cohérentes avec cet objectif de régression sociale.

Au cours d'une réunion avec le MEDEF, le candidat à l'élection présidentielle a affirmé vouloir supprimer le terme de « compte pénibilité », car ce dernier « induit que le travail est une douleur » selon lui, « alors que le travail, c'est l'émancipation, c'est ce qui nous donne une place », a-t-il ajouté.

C'est donc devenu le compte professionnel de prévention

Une ordonnance du 22 septembre 2017 a réformé le dispositif de prévention de la pénibilité au travail, en prévoyant notamment le remplacement du compte personnel de prévention de la pénibilité par le nouveau compte professionnel de prévention.

Le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) est dénommé compte professionnel de prévention (C2P) **depuis le 1er octobre 2017**, date d'entrée en vigueur des dispositions de l'ordonnance 2017-1389 du 22 septembre 2017. Ce compte permet aux salariés exposés à certains facteurs de risques d'accumuler des points en vue de suivre une formation permettant une reconversion dans un emploi moins pénible, de passer à temps partiel ou de partir plus tôt à la retraite. Les modifications apportées au dispositif concernent essentiellement les facteurs de risques pouvant être pris en compte, la gestion du C2P et son financement.

Facteurs de risques pris en compte

Le compte professionnel de prévention n'est **ouvert** qu'aux salariés exposés à un ou plusieurs des facteurs de risques suivants au-delà des seuils réglementaires : activités exercées en milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit, travail de nuit, travail en équipes successives alternantes, travail répétitif

Ne sont donc plus visés ceux exposés aux facteurs suivants : manutentions manuelles de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques, agents chimiques dangereux.

Depuis le 1er octobre 2017 les employeurs n'ont plus à évaluer ni à déclarer l'exposition de leurs salariés à ces 4 derniers facteurs. Les règles d'utilisation peu modifiées

Les règles d'utilisation du compte ne sont pas modifiées par l'ordonnance. Celle-ci ajoute seulement que lorsque son titulaire décide d'utiliser ses points pour suivre une formation, et que la durée de l'action est plus longue que ce que permettrait le **compte personnel de formation**, les heures de formation complémentaires peuvent être financées par la branche accidents du travail/maladies professionnelles de la sécurité sociale

Les **points acquis au titre du C3P** non utilisés avant le 1er octobre 2017 sont transférés sur le compte professionnel de prévention. Les points inscrits sur le C3P avant cette date sont utilisés selon les dispositions réglementaires prises pour l'application de ce dernier compte jusqu'à la publication des décrets d'application relatifs au C2P, et au plus tard jusqu'au 1er janvier 2018

Suppression des cotisations pénibilité

Les cotisations pénibilité (cotisation de base due par tous les employeurs et cotisation additionnelle due par les employeurs ayant exposé des salariés à des facteurs de risques au-delà des seuils réglementaires) sont supprimées à partir du **1er janvier 2018**. Toutefois, pour le **4e trimestre de 2017**, la cotisation additionnelle est due par les seuls employeurs ayant exposé au moins un de leurs salariés aux 6 facteurs de risques professionnels permettant l'ouverture du C2P (voir ci-dessus). Seuls les rémunérations ou gains des salariés exposés à ces 6 facteurs sont pris en compte dans le calcul du montant de cette cotisation

Gestion assurée par la branche AT/MP

A partir du **1er janvier 2018**, les dépenses engendrées par le compte de prévention sont couvertes et la gestion de celui-ci assurée par la branche accidents du travail/maladies professionnelles du régime général et celle du régime agricole, chacune pour ce qui la concerne, dans des conditions fixées par décret à paraître.

NOUVEAU !



Le site Internet

Pour une inscription et découverte du site allez sur l'adresse:

<http://www.ceschindleridf.fr>

- ⇒ Complétez la fiche de renseignement
- ⇒ Après validation de celle-ci votre demande sera en attente de validation par l'Administrateur
- ⇒ Vous recevrez par la suite votre code et mot de passe

Vous trouverez les informations suivantes:

- ◆ Les noms des élus,
- ◆ les activités sociales et culturelles,
- ◆ les bulletins, les PV de réunions.

Des informations **« FLASH »** (Rappels d'inscriptions, dates butoirs, promo billetterie en fin de validité, places restantes sur les séjours...Et pleins d'autres surprise !

En espérant que vous apprécierez ce nouveau mode de communication avec votre C.E, nous vous invitons à découvrir le site dès maintenant !

N'hésitez pas à nous transmettre toutes remarques ou suggestions, afin d'améliorer celui-ci et de répondre au mieux à vos attentes

BILLETTERIE FORMULAIRE de demande de billetterie p.



**TOUS LES DERNIERS MARDIS
DE CHAQUE MOIS**

3 TICKETS CE
= Bowling, Laser, Billard
À VOLONTÉ !
+ 2 boissons softs

4 TICKETS CE
= Karting, Bowling, Laser, Billard
À VOLONTÉ !
+ 2 boissons softs

**DÉCOUVREZ
un monde
DE LOISIRS**

Les mardis illimités avec plusieurs tickets CE, les utilisateurs auront accès à toutes nos activités en illimité ! Dorénavant, le vendredi soir il n'y a plus aucune restriction horaire pour l'activité laser avec les tickets Speed Park

**La billetterie est valable jusqu'au
31/12/2017 sur les 9 sites**

(Les Clayes sous bois, Conflans Ste Honorine, Beauvais, Jaux/Compiègne, Blois, Le Mans, Hénin Beaumont, Arras, Vannes).

PRIX CE : 3€ (au lieu de 6.15€)

A noter : A sa première venue, chaque participant aura l'obligation d'acheter à ses frais une carte de membre : 2.5 €

Cette carte de membre vous donnera droit à une partie de bowling offerte + une boisson soft, utilisable le mois anniversaire du titulaire.

Modalités : dans la limite des stocks disponibles

4 billets/mois par ayants droits



INFO
TICKETS C.E.

**LASER : LE VENDREDI
PAS DE RESTRICTION HORAIRE**

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 25 AOUT 2017 INCLUS
UNIQUEMENT DANS VOS SPEEDPARK DE BEAUVAIS ET DES CLAYES-SOUS-BOIS

BOWLING LASER KARTING ARCADE BAR BILLARD

***VOTRE BILLETTERIE CE ACCEPTÉE JUSQU'À 02H00 LES VENDREDIS**



TARIFS CE

- **Passeport Annuel Discovery¹** : « 150 jours / an »

ADULTE : 55€ (au lieu de 125€, Prix C.E)

ENFANT (3 à - 12 ans inclus) : 40€ (au lieu de 125€, Prix C.E)

- **Passeport Annuel Magic Flex¹** : « 300 jours / an »

ADULTE : 100€ (au lieu de 170€, Prix C.E)

ENFANT (3 à - 12 ans inclus) : 85€** (au lieu de 170€, Prix C.E)

- **Passeport Annuel Magic Plus¹** : « 350 jours / an »

ADULTE : 154€ (au lieu de 224€, Prix C.E)

ENFANT ** (3 à - 12 ans inclus) : 139€ (au lieu de 224€, Prix C.E)

**** Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par un adulte.**

En cas d'évènements ou de forte affluence, le Parc se réserve le droit de limiter ou de refuser l'accès aux Parcs Disney[®] ou aux attractions.

	DISCOVERY	MAGIC FLEX	MAGIC PLUS
	125€ au lieu de 139€ prix public	170€ au lieu de 189€ prix public	224€ au lieu de 249€ prix public
Accès aux 2 parcs Disney	150 jours / an	300 jours / an	350 jours / an
Parking Disney	En option pour 40€	Inclus	Inclus
Boutiques et restaurants		Jusqu'à - 10%	-10%
Photopass annuel		En option pour 55€	En option pour 49€
Invitez vos proches : billet 1 jour 2 parcs en plus des offres ponctuelles billets amis			39€ jusqu'à 10 billets
Entrée dédiée aux Parcs Disney et heures de magie en + (accès jusqu'à 2h avant l'ouverture)			Inclus
Emplacement VIP pour le spectacle Disney Illuminations et la Parade			
Ligne téléphonique dédiée + conciergerie			
Accès gratuit aux piscines			

¹ : Pass valable 1 an sauf jours de restriction selon type de Pass Annuel. Remise réalisée sur le prix public des Pass Annuel. Offre non cumulable avec d'autres offres ou réductions, non remboursable et non échangeable. Les Passeports Annuels temporaires doivent être échangés au Bureau Passeport Annuel du Parc Disneyland dans une période de 6 mois à compter de la date d'émission. **Lors de la première visite avec un Passeport Annuel temporaire, le parking est payant et le paiement de la place de parking n'est pas remboursable, même si votre Passeport Annuel comprend cet avantage. Le Passeport Annuel est nominatif.** Pour ceux qui ont souscrit l'option Parking pour le Pass Annuel Discovery et ceux qui ont le Pass Annuel Magic Flex, Magic Plus & Infinity, le parking des Parcs Disney est gratuit pour les véhicules légers et motos les jours de validité de votre Pass Annuel et pendant les horaires d'ouverture du Parc Disneyland®. Un supplément de 10 € par jour sera demandé aux camping-cars. L'accès au parking est strictement personnel. Le Passeport Annuel est nominatif.



LES PLUS :

- Accès illimité* à la magie Disney® dans les 2 Parcs pendant un an.
- Pour vivre Halloween, Noël... à travers la magie Disneyland® !
- Gratuit pour les moins de 3 ans.
- Profitez des avantages de chaque Passeport Annuel tout au long de l'année !

L'achat du Pass Annuel supprime la billetterie Disney individuelle



Demande de PASSEPORT ANNUEL DISNEYLAND

à retourner au Comité d'Établissement SCHINDLER IDF

21 bis, rue Aristide Briand - BP 38 à Vanves (92174 Cedex)

AU PLUS TARD LE 02 FEVRIER 2018

NOMS	PRENOMS	LIBELLE PASSEPORT	PRIX



MUSÉE DE
L'HOMME

**LA GALERIE DE L'HOMME + CHRONIQUES D'UNE RENAISSANCE
+ LE BALCON DES SCIENCES**

Billet valable pour le jour réservé, avec choix de créneau horaire. **Ce billet donne accès à l'ensemble des salles d'expositions du Musée de l'Homme : collections permanentes + expositions temporaires + le Balcon des sciences.**

PRIX UNITAIRE CE : 6 € (au lieu de 11€, prix réel)



VISITE GUIDÉE DE LA GALERIE DE L'HOMME

Tous les samedis à 15 H pour découvrir le musée et les thématiques de la Galerie de l'Homme.

A noter :

Cette visite est accessible aux enfants **à partir de 8 ans**

Durée : **1 H 30**

Se présenter **15 minutes avant la visite**. Le point de RDV se trouve au 1er étage du musée dans **l'Atrium**

PRIX CE : ADULTE : 9 € (au lieu de 16€, prix réel)

ENFANT - de 13 ans : 4€ (au lieu de 9€, prix réel)

GALERIE DE MINERALOGIE

Trésors de la Terre

Elles font plus d'un envieux... Les collections de cette Galerie, parmi les plus anciennes et les plus prestigieuses au monde, comptent météorites martiennes, cristaux géants, roches et minéraux admirables. Des spécimens précieux qui racontent l'histoire de la Terre et du système solaire.



Prix CE : 2.40€ (au lieu de 4€, tarif préférentiel)

Gratuit pour les moins de 4 ans (à retirer en caisse le jour de la visite).

- ⇒ Billet coupe-file caisse valable jusqu'au 13/06/2018
- ⇒ Attente possible à l'entrée de l'exposition pour le confort de visite de tous
- ⇒ Il est conseillé de visiter le matin pendant les périodes de forte fréquentation
- ⇒ Galerie fermée les mardi, le 1^{er} janvier et le 25 décembre
- ⇒ Site non accessible pour les personnes circulant en fauteuil roulant

Itinéraire « GRANDES SERRES ET BOTANIQUE »

- ◇ *La serre des forêts tropicales humides*
(ancien jardin d'hiver)
- ◇ *La serre des déserts et milieux arides*
- ◇ *La serre de Nouvelle-Calédonie*
(ancienne serre mexicaine)
- ◇ *La serre de l'Histoire des plantes*



Prix CE : 2.40€ (au lieu de 4€, tarif préférentiel)

Gratuit pour les moins de 4 ans (à retirer en caisse le jour de la visite).

- ⇒ Billet valable jusqu'au 13/06/2018
- ⇒ Galerie fermée les mardi, le 1^{er} janvier et le 25 décembre

GRANDE GALERIE DE L'ÉVOLUTION

+ GALERIE DES ENFANTS

Prix CE : **5.40€**

(au lieu de 9 euros, tarif préférentiel)

Gratuit pour les moins de 4 ans.



⇒ Billet coupe-file valable jusqu'au 13 juin 2018

⇒ Galerie fermée les mardi, le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

LA GALERIE DES ENFANTS

Toute la famille y est la bienvenue, mais la Galerie des Enfants est d'abord le territoire des 6-12 ans. Un lieu d'émerveillement et d'apprentissage conçu pour eux, dans lequel ils se précipitent dès la porte franchie. Ici, aucun animal en plastique et surtout pas de dispositifs rébarbatifs. Les touche-à-tout s'en donnent à cœur joie, quand d'autres s'improvisent guides. Des données scientifiques figurent sur de grands pétales de verre qui vous accompagnent tout au long de votre visite. Bienvenue dans un condensé du monde en 530 m².

Attention : Les billets du Comité d'Établissement pour la Galerie des Enfants ne sont pas valables pendant les vacances de la Toussaint et de Noël. De plus, cette galerie est fermée une semaine par an pour sa maintenance : se renseigner pour les visites entre le 01/09 et le 3/12/2016.



La Galerie des Enfants du Museum

Les mercredis et WE à 11h

(sauf mercredis), 14 H 30 et 16 H, les médiateurs de la galerie des enfants vous proposent de découvrir quelques animaux de la forêt amazonienne.

**Animation gratuite de 20 minutes.
Hors vacances scolaires parisiennes.**

CINEMA

⇒ PATHE/GAUMONT

⇒ UGC

⇒ CGR

⇒ CINECHEQUE



les cinémas
GAUMONT
PATHE!

MODALITES :

La billetterie cinéma est à retirer **impérativement** auprès des élus de votre agence aux heures de permanence à raison de 4 billets par mois et par salarié (sauf si famille composée de plus de quatre personnes : 1 billet par membre et par mois).

PRIX CE : 5€ l'unité.



BILLETTERIE

MUSÉE
Grévin



Venez découvrir Grévin complètement métamorphosé. Revivez l'esprit du Paris d'hier et d'aujourd'hui à travers des scènes étonnantes : les grandes heures du XXème siècle, l'histoire de France et l'actualité. Brasserie, théâtre et atelier d'artistes.. 300 personnages de cire ont rendez-vous avec vous... N'oubliez pas votre appareil photo.

Horaires : du lundi au vendredi : de 10 H à 18 H 30 (dernière entrée à 17 H 30).

Les samedis, dimanches, jours fériés et vacances scolaires : de 10 H à 19 H (dernière entrée à 18 H).

Prix unique CE : Billets non datés : 10 €

(au lieu de 17 euros , tarif préférentiel)

Gratuit pour les moins de 5 ans.

**NOUVEAU
SALARIE(E)**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

COMITE D'ETABLISSEMENT SCHINDLER IDF

21 bis rue Aristide Briand -BP 38- 92174 VANVES ou la remettre à un élu de votre agence.

Informations concernant le salarié:

Matricule :NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse complète :

Tel maison :Tel portable perso:.....

Adresse e-mail perso :

.....

Date d'embauche :salarié (e) / ou apprenti

Agence de rattachement (GPS-GPO-GPS- GPF-DAS etc.....) :

Service :Tel travail :.....

Tel portable travail :.....

Adresse e-mail professionnelle :@schindler.com

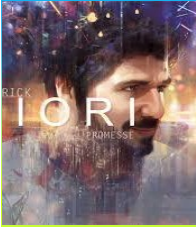
Informations concernant les ayants-droit : (conjoint(e) ou compagnon(gne) ainsi que les enfants **à charge**) :

NOMS	PRENOMS	DATES NAIS- SANCE	LIEN PARENTE

CONCERTS

OLYMPIA – 28, bvd des Capucines - PARIS

suivant possibilités



PATRICK FIORI

Cat: 1

Le 27/05/2018 à 19h

Prix CE : 34€

(au lieu de 56€, prix réel)



MURRAY HEAD

Cat: 1

Le 14/03/2018 à 20h

Prix CE : 58€

(au lieu de 96€, prix réel)



FEDER

Cat: 1

Le 08/03/2018 à 20h

Prix CE : 29€

(au lieu de 48.5€, prix réel)



SALVATOR ADAMO

Cat: OR

Le 15/03/2018 à 20h

Prix CE : 49€

(au lieu de 82.5€, prix réel)



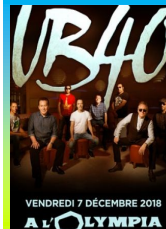
ALAN STIVELL

Cat: 1

Le 17/03/2018 à 20h

Prix CE : 43€

(au lieu de 71.5€, prix réel)



UB 40

Cat: 1

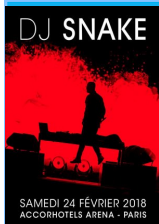
Le 07/12/2018 à 20h

Prix CE : 51€

(au lieu de 85.6€, prix réel)

CONCERTS

ACCORHOTELS ARENA - 8 bd de Bercy - PARIS *suivant possibilités*



DJ SNAKE

Cat: 1

Le 24/02/2018 à 19h30

Prix CE : 38€

(au lieu de 63.7€, prix réel)



IRON MAIDEN

Cat: 1

Le 05/07/2018 à
19h30

Prix CE : 52€

(au lieu de 87.2€, prix réel)



MC SOLAAR

Cat: 1

Le 22/11/2018 à 20h

Prix CE : 45€

(au lieu de 76.5€, prix réel)



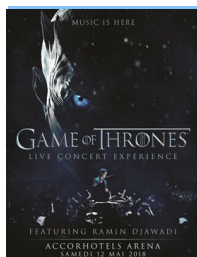
SAM SMITH

Cat: 1

Le 30/04/2018 à 20h

Prix CE : 37€

(au lieu de 62.5€, prix réel)



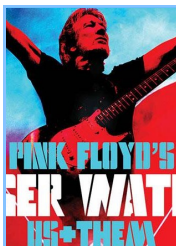
GAME OF THRONES

Cat: 2

Le 12/05/2018 à 20h

Prix CE : 58€

(au lieu de 96€, prix réel)



ROGER WATERS - US + THEM

Cat: 1

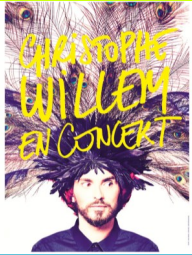
Le 08/06/2018 à 20h

Prix CE : 47€

(au lieu de 79€, prix réel)

CONCERTS

SALLE PLEYEL - 252 rue du Fbg Saint Honoré - Paris *suivant possibilités*



CHRISTOPHE WILLEM

Cat: OR

Le 24/03/2018 à 20h

Prix CE : 40€

(au lieu de 67€, prix réel)



DANY BRILLANT

Cat: OR

Le 02/06/2018 à 20h

Prix CE : 42€

(au lieu de 70.5€, prix réel)



MARINA KAYE

Cat: 1

Le 13/04/2018 à 20h

Prix CE : 34€

(au lieu de 56€, prix réel)



GORAN BREGOVIC

Cat: OR

Le 22/03/2018 à 20h

Prix CE : 53€

(au lieu de 89€, prix réel)



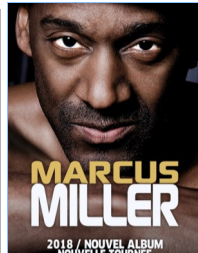
GAËL FAYE

Cat: OR

Le 17/05/2018 à 20h

Prix CE : 31€

(au lieu de 52.5€, prix réel)



MARCUS MILLER

Cat: 1

Le 05/04/2018 à 20h

Prix CE : 54€

(au lieu de 90.5€, prix réel)

CONCERTS

ZENITH - 211 av. Jean Jaurès - Paris

suivant possibilités



DJ SNAKE Cat: 1

Le 14/02/2018 à 20h

Prix CE : **33€**

(au lieu de 54.4€, prix réel)



JASON DERULO

Cat: 1

Le 01/03/2018 à
18h30

Prix CE : **33€**

(au lieu de 54.4€, prix réel)



SOY LUNA LIVE

Cat: OR

Le 24/02/2018 à 20h

Prix CE : **57€**

(au lieu de 95.5€, prix réel)



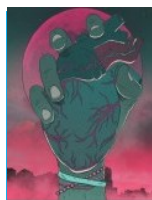
LARA FABIAN

Cat: 1

Le 16/06/2018 à 20h

Prix CE : **39€**

(au lieu de 65.5€, prix réel)



THE CHAINSMOKERS

Cat: 1

Le 20/02/2018 à 20h

Prix CE : **35€**

(au lieu de 58.2€, prix réel)



CLAUDIO CAPEO

Cat: 1

Le 20/02/2018 à 20h

Prix CE : **35€**

(au lieu de 58.2€, prix réel)

SPECTACLES

SALLES DIVERSES

suivant possibilités



HOTEL PARADISO

Cat: or Salle :BOBINO
20 RUE DE LA GAITE - PARIS

Le 04/02/2018 à 16h30

Prix CE : 27€

(au lieu de 45.5€, prix réel)



POKEMON CREW

Cat: 1 Salle :BOBINO
20 RUE DE LA GAITE - PARIS

Le 17/02/2018 à 19h

Prix CE : 25€

(au lieu de 41€, prix réel)



COMMENT GARDER SON

MEC ! Cat: 1

SALLE : LA GRANDE COMEDIE
40 rue de Clichy - 75009 - PA-
RIS

Le 18/02/2018 à 18h

Prix CE : 9€

(au lieu de 15€, prix réel)



ABRACADABRUNCH

Cat: 1 SALLE : LA GRANDE
COMEDIE

40 rue de Clichy - 75009 - PARIS

Le 17/02/2018 à 18h

Prix CE : 13€

(au lieu de 22€, prix réel)



DJAMEL D.

Cat 1: SALLE : CASINO DE
PARIS
16 RUE DE CLICHY - 75009 -
PARIS

Le 22/12/2018 à 20h

Prix CE : 38€

(au lieu de 64€, prix réel)



BRUNO MARS

Cat 2 : SALLE : STADE DE
FRANCE

Le 30/06/2018 à 20h

Prix CE : 58€

(au lieu de 96€, prix réel)

EVENEMENTS SPORTIFS

suivant possibilités



MEETING DE PARIS INDOOR 2018

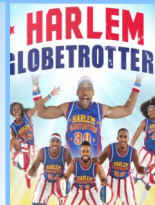
Cat: 1

Le 07/03/2018 à 20h

Prix CE : 30€

SALLE : ACCORHOTELS ARENA

(au lieu de 49.5€, prix réel)



HARLEM GLOBETROTTERS

Cat: OR

Le 25/03/2018 à 18h

Prix CE : 44€

SALLE : ACCORHOTELS ARENA

(au lieu de 73€, prix réel)



HAND STAR GAME

Cat: OR

Le 03/02/2018 à 20h

Prix CE : 43€

SALLE : ACCORHOTELS ARENA

(au lieu de 71.5€, prix réel)



PARIS GRANS SLAM

Le 14/02/2018 à partir
de 9h

Prix CE : 42€

SALLE : ACCORHOTELS ARENA

(au lieu de 70.5€, prix réel)



Finale top 14

Cat: 2

Le 02/06/2018 à
20h45

Prix CE : 50€

Salle : STADE DE FRANCE

(au lieu de 84€, prix réel)

RUGBY FRANCE-IRLANDE

Cat: 3

Le 03/02/2018 à 17h30

Prix CE : 47€

Salle : STADE DE FRANCE

(au lieu de 79€, prix réel)

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS SPECTACLES

AVANT LE FEVRIER 2018**

** Toutes les demandes arrivant après la date fixée ne pourront être prises en compte

Une demande par billetterie, merci de faire des photocopies si plusieurs billetteries sont commandées ou des demandes séparées sur papier libre) :

Demande de spectacles à adresser au Comité d'Établissement SCHINDLER île de France, 21 Bis, rue Aristide Briand, BP138, 92174 VANVES Cedex. Tel: 0140952005

NOM et PRENOM DU SALARIE :

ADRESSE :

Tel:.....Agence:.....

NE PAS AGRAFFER VOTRE REGLEMENT

NOMS DES SPECTACLES	DATES	NOMBRE DE PLACES	PRIX UNITAIRES	PRIX
				<u>PRIX TOTAL:</u>

PARC DISNEY

DEMANDE RENOUELABLE TOUS LES 6 MOIS



« 1 JOUR/ 2 PARCS » valable du 10/01/18 au 26/03/18

(Disneyland ou Walt Disney Studio)

Prix UNIQUE !

ADULTE / ENFANT: **33€**

Demande de BILLETTERIE DISNEYLAND

à retourner au Comité d'Établissement SCHINDLER IDF

21 bis, rue Aristide Briand - BP 38 - 92174 Vanves Cedex

NOM : Prénom :

Tel:

NOMS	PRENOMS	LIEN DE	PRIX
Y compris le salarié		PARENTE	



Le Grand Musée du Parfum

73 Rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris



Jours et horaires d'ouverture du lieu

Ouvert tous les jours de 10h30 à 19h (dernière entrée à 18h). Nocturne tous les samedis soirs.

Durée moyenne de visite

60 minutes

Billet valable toute l'année

Tarif CE: Adultes **9€** (au lieu de 14.50€)

Jeunes: 13/17 ans **5€** (au lieu 9.50€)

Enfants: 6/12 ans **3€** (au lieu 5€)

